

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On mande de Madrid, le 27 octobre :

Un décret du ministre de l'instruction publique établit un programme transitoire pour l'instruction secondaire.

Le ministre des finances a décrété la suppression du dépôt général de commerce à Madrid.

Les marchandises qui y sont déposées seront transportées dans les sections de douane créées par le décret du 11 octobre, et, à partir du 31 décembre prochain, elles devront payer les droits d'importation.

Le peuple de Madrid a brûlé l'échafaud sur l'emplacement où ont lieu les exécutions, comme manifestation contre la peine de mort.

M. d'Alcala a assisté aujourd'hui à la réunion du conseil des ministres.

Le conseil a commencé à s'occuper des nominations de conseillers d'Etat.

La Gazette officielle publie une lettre du maréchal Serrano à M. Joaquin Aguirre. Dans cette lettre, le président du conseil remercie la junte de Madrid de sa dissolution spontanée et le félicite de ses sentiments patriotiques.

Les municipalités de Béjar et de Santander ont félicité, par le télégraphe, la junte de Madrid au sujet de sa dissolution.

Un décret établit (en dérogation aux lois budgétaires du 25 juin 1864 et du 15 juillet 1865 sur l'entrée et l'avancement dans la carrière civile administrative) que les ministres pourront, en tenant compte de la situation du Trésor, et en attendant le vote par les Cortès d'une loi spéciale sur cette matière, nommer

et faire avancer des employés dans leurs départements respectifs.

M. Eduardo Romea y Yanguas, ministre d'Espagne à La Haye, est relevé de ses fonctions.

Un décret du ministre de la justice annule les nominations et révocations faites par les juntas dans le personnel des conservateurs des hypothèques.

Un décret du ministre de la guerre, basé sur l'augmentation de la population de Barcelone, autorise la démolition de l'enceinte fortifiée de la citadelle et de divers ouvrages de fortification de cette ville.

Un décret du ministre de l'instruction publique nomme et révoque divers recteurs d'universités.

New-York, 15 octobre (par le Bremen).

Il résulte de la correspondance diplomatique qui vient d'être publiée, que M. Hale a reconnu le gouvernement espagnol par suite des ordres qu'il avait reçus de son gouvernement.

Les généraux Prim et Serrano ont exprimé, par l'intermédiaire de M. Hale, leurs remerciements au cabinet de Washington.

Ceux qui ont lu les invectives lancées par la presse antireligieuse contre le saint-siège, à propos des relations du gouvernement pontifical avec la révolution d'Espagne, constateront aussi, non sans plaisir, que le nonce du pape a fait connaître au gouvernement espagnol l'intention d'entretenir avec lui de bons rapports.

Nous apprenons par une dépêche particulière d'Alexandrie que le vice-roi d'Egypte vient de

révoquer de ses fonctions Ali-Bey, préfet de police de cette capitale.

On mande de Bucharest, par la voie de Vienne le 26 octobre :

« On assure que la propriété de Mazurelli, près de Bucharest, a été achetée par une société mazzinienne, qui voudrait en faire un centre d'agitation pour la question d'Orient.

« Les deux fils de Garibaldi, Menotti et Ricciotti, seraient attendus. On ajoute que Garibaldi lui-même viendrait au printemps prochain.

« La réponse du gouvernement roumain au gouvernement turc au sujet des bandes bulgares, vient d'être expédiée.

« Un troisième régiment de cavalerie va être formé.

« Les boyards Oliremberg, Pascal et Naresco ont ouvert une souscription dans le but d'élever un monument à Napoléon III, bienfaiteur de la Roumanie, et comme protestation contre les intrigues panslavistes. »

La Liberté a publié la lettre suivante sur l'Espagne :

VICTOR HUGO A L'ESPAGNE.

A mon cher et grand ami Emile de Girardin.

Un peuple a été pendant mille ans, du sixième au seizième siècle, le premier peuple de l'Europe, égal à la Grèce par l'épopée, à l'Italie par l'art, à la France par la philosophie ; ce peuple a eu Léonidas sous le nom de Pélage, et Achille sous le nom de Cid ; ce peuple a commencé par Viriathe et a fini par Riego ; il a eu Lépante, comme les Grecs ont

eu Salamine ; sans lui Corneille n'aurait pas créé la tragédie et Christophe Colomb n'aurait pas découvert l'Amérique ; ce peuple est le peuple indomptable du Fuero Juzgo ; presque aussi défendu que la Suisse par son relief géologique, car le Mulhacen est au mont Blanc comme 18 est à 24, il a eu son assemblée de la forêt, contemporaine du forum de Rome, meeting des bois où le peuple régnait deux fois par mois, à la nouvelle lune et à la pleine lune ; il a eu les Cortès à Léon soixante-dix-sept ans avant que les Anglais eussent le Parlement à Londres ; il a eu son serment du Jeu-de-Paume à Medina del Campo, sous don Sanche ; dès 1153, aux Cortès de Borja, il a eu le tiers Etat prépondérant, et l'on a vu dans l'Assemblée de cette nation une seule ville, comme Saragosse, envoyer quinze députés ; dès 1507, sous Alphonse III, il a proclamé le droit et le devoir d'insurrection ; en Aragon, il a institué l'homme appelé Justice, supérieur à l'homme appelé Roi ; il a dressé en face du trône le redoutable *sino no* ; il a refusé l'impôt à Charles-Quint. Naissant, ce peuple a tenu en échec Charlemagne, et, mourant, Napoléon. Ce peuple a eu des maladies, subi des vermines ; mais, en somme, n'a pas été plus déshonoré par les moines que les lions par les poux. Il n'a manqué à ce peuple que deux choses : savoir se passer du pape et savoir se passer du roi. Par la navigation, par l'aventure, par l'industrie, par le commerce, par l'invention appliquée au globe, par la création des itinéraires inconnus, par l'initiative, par la colonisation universelle, il a été une Angleterre, avec l'isolement de moins et le soleil de plus. Il a eu des capitaines, des docteurs, des

FEUILLETON.

TANTE GERTRUDE

Par E.-M. DE LYDEN.

(Suite.)

Cet hommage spontané rendu à ses charmes aurait dû porter Lucienne à la bienveillance ; mais la jalousie est impitoyable.

— Et vous donc, tante, belle comme un ange... gardien, ajouta-t-elle en jetant un regard à Lucien. Quel dommage que vous boitez ainsi ! Cela doit vous fatiguer horriblement. Appuyez-vous sur moi.. vous devriez avoir une béquille.

Gertrude comprit le sarcasme, mais elle était femme et fut prompte à la riposte.

— Oh ! dit-elle en souriant, à quoi bon... J'ai Lucien ! et, sans attendre que celui-ci le lui présentât, elle s'appuya sur le bras du jeune homme.

— N'est-ce pas, Lucien, que ton bras est là pour me soutenir.

— Certainement ! pour te soutenir, pour te défendre, répondit le convalescent avec chaleur ; puis, voyant au

regard de sa cousine qu'il venait de froisser la susceptibilité de l'ombrageuse enfant, il reprit :

— Mais j'ai deux bras, cousine, et tu sais qu'il y en a un pour toi.

— Merci ! J'ai mes deux jambes, moi.

M. Jallais et sa fille restèrent trois jours à Bourges, et, pendant ce temps, il y eut entre les deux jeunes filles une guerre de coups d'épingle, dans laquelle Lucienne prenait toujours l'offensive, car elle avait bien vite deviné sa rivale, et son cœur ne souffrait pas de partage, ni sa vanité de comparaison.

Quand Lucien s'efforçait de prouver à sa cousine la force et la sincérité de son affection, son charmant tyran le raillait et lui disait :

— Allons donc ! c'est Gertrude qu'il faut aimer... Celle-là est ton ange gardien !... Elle boite, c'est vrai ; mais cela ne se voit presque pas quand elle est assise... et puis, elle t'aime.

Jusqu'à cette époque, aucun engagement sérieux n'avait été pris par M. Jallais au sujet du mariage de sa fille avec Lucien.

Lucienne, pleine de confiance dans sa beauté, sûre du cœur de Lucien, éprouvait cependant quelques craintes vagues quand elle songeait au caractère irrésolu de son cousin, et, pour en finir, elle voulut lier son père et Lucien par une parole mutuelle.

Aussi prudente qu'énergique, Lucienne comprit qu'il ne fallait pas aborder cette importante affaire chez tante Gertrude, car il était à craindre que celle-ci ne se mit à la traverse.

Pour réussir, il lui fallait tenir son père et son cousin sous sa dépendance, et elle s'arrangea de façon à ce que M. Jallais insistât pour emmener Lucien achever sa convalescence à Orléans.

Lucien accepta avec empressement et sans tenir compte des timides observations de tante Gertrude.

Pendant de longues journées, Lucien fut sous le charme, et Lucienne paraissait si heureuse, que M. Jallais, cajolé des deux côtés, enveloppé dans un réseau de caresses, se rendit. Les deux jeunes gens furent fiancés discrètement. Mais le mariage fut ajourné.

— Quand tu seras avocat, dit le bonhomme, c'est-à-dire dans deux ans !

— Dans un an, mon oncle !

Sous prétexte que le temps lui manquait, mais en réalité pour obéir à son impérieuse despote, Lucien se rendit directement à Paris sans voir tante Gertrude.

C'était une mauvaise action. Le jeune homme en avait conscience ; mais il était trop faible pour opposer une résistance quelconque à Lucienne.

Gertrude fut douloureusement frappée de cet oubli de toute convenance, de toute obligation de cœur ; mais

elle n'en fit rien voir et continua, comme par le passé, à se montrer bonne, attentive ; elle redoubla de petits soins, et fut si adroite, si touchante dans sa tactique, que Lucien oublia ses torts envers elle.

Ce résultat était un triomphe pour Gertrude. Cette année se passa pour Lucien comme la précédente. Il travailla assidûment, mais en se ménageant cependant. Ses études furent poussées assez loin, toutefois, pour qu'il pût prévoir que l'année ne se passerait pas sans que son but fût atteint.

Il comprit alors la nécessité de prévenir tante Gertrude des engagements pris entre M. Jallais et lui.

Ce qu'il n'aurait osé dire, il se sentait assez de courage pour l'écrire.

L'éloignement et les lettres sont la force des faibles et le faux courage des timides.

Il écrivit donc à Gertrude et à M. La Montelle, sur lequel il comptait pour lui servir de père dans cette circonstance importante de sa vie.

Quand tante Gertrude reçut la lettre de son neveu, le vieux conseiller, qui depuis longtemps avait lu dans le cœur de la chère fille, venait d'arriver.

Le digne vieillard avait reçu sa lettre ; il était venu pour soutenir le courage de la pauvre enfant, au cas où elle serait instruite, ou pour la préparer au coup qui allait la frapper.

poètes, des prophètes, des héros, des sages. Ce peuple a l'Alhambra, comme Athènes a le Parthénon, et Cervantes, comme nous avons Voltaire. L'âme immense de ce peuple a jeté sur la terre tant de lumière que pour l'éteindre il a fallu Torquemada.

Victor Hugo ajoute : Le papisme et l'absolutisme se sont ligués pour venir à bout de cette nation. Aujourd'hui, cette nation renaît.

Ce peuple renaît. Renaîtra-t-il petit ? Renaîtra-t-il grand ? Telle est la question.

Reprendre son rang, l'Espagne le peut. Redevenir l'égal de la France et de l'Angleterre. Offre immense de la Providence. L'occasion est unique. L'Espagne la laissera-t-elle échapper ?

Une monarchie de plus sur le continent, à quoi bon ! l'Espagne sujette d'un roi sujet des puissances, quel amoindrissement ! D'ailleurs établir à cette heure une monarchie, c'est prendre de la peine pour peu de temps. Le décor va changer.

Une république en Espagne, ce serait le holà en Europe ; et le holà dit aux rois, c'est la paix ; ce serait la France et la Prusse neutralisées, la guerre entre les monarchies militaires impossibles par le seul fait de la révolution présente, la muselière mise à Sadowa comme à Austerlitz, la perspective des tueries remplacée par la perspective du travail et de la fécondité, Chassepot destitué au profit de Jacquart. Ce serait l'équilibre du continent brusquement fait aux dépens des fictions par ce poids dans la balance, la vérité ; ce serait cette vieille puissance, l'Espagne, régénérée par cette jeune force, le peuple ; ce serait, au point de vue de la marine et du commerce, la vie rendue à ce double littoral qui a régné sur la Méditerranée avant Venise et sur l'Océan avant l'Angleterre ; ce serait l'industrie fourmillant là où croupit la misère ; ce serait Cadix égale à Southampton, Barcelone égale à Liverpool, Madrid égale à Paris. Ce serait le Portugal, à un moment donné, faisant retour à l'Espagne, par la seule attraction de la lumière et de la prospérité ; la liberté est l'aimant des annexions. Une république en Espagne, ce serait la constatation pure et simple de la souveraineté de l'homme sur lui-même, souveraineté indiscutable, souveraineté qui ne se met pas aux voix ; ce serait la production sans tarif, la consommation sans douane, la circulation sans ligature, l'atelier sans prolétariat, la richesse sans parasitisme, la conscience sans préjugés, la parole sans bâillon, la loi sans mensonge, la force sans armée, la fraternité sans Cain ; ce serait le travail pour tous, l'instruction pour tous, la justice pour tous, l'échafaud pour personne ; ce serait l'idéal devenu palpable, et, de même qu'il y a l'hirondelle-guide, il y aurait la nation-exemple. De péril point. L'Espagne citoyenne, c'est l'Espagne forte ; l'Espagne démocratie, c'est l'Espagne citadelle. La république en Espagne,

ce serait la probité administrant, la vérité gouvernant, la liberté régnant ; ce serait la souveraine réalité inexpugnable, la liberté est tranquille, parce qu'elle est invincible, et invincible parce qu'elle est contagieuse. Qui l'attaque la gagne. L'armée envoyée contre elle ricoche sur le despote. C'est pourquoi on la laisse en paix. La république en Espagne, ce serait, à l'horizon, l'irradiation du vrai, promesse pour tous, menace pour le mal seulement ; ce serait ce géant, le droit, debout en Europe, derrière cette barricade, les Pyrénées.

Si l'Espagne renaît monarchie, elle est petite.

Si elle renaît république elle est grande.

Quelle choisisse.

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 22 octobre 1868.

Soyons juste. M. Victor Hugo parle magnifiquement de la grandeur passée de l'Espagne. Mais quand on va au fond et à la conclusion, que reste-t-il, pour éclairer et diriger le présent, de cet amas étincelant de mots, d'épithètes et de figures, si laborieusement rangés par ce génie-feu d'artifice ?

Il reste un plan de république-opéra ; un rêve, la paix universelle ; une haine, la monarchie.

Sa lettre n'apprend et ne prouve rien de plus.

On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

Un document de la plus haute importance, et qui prouve la sollicitude du ministre de la guerre pour l'armée, nous arrive au moment de mettre sous presse. Sa longueur nous empêche de le donner *in extenso*, tel qu'il doit paraître au *Moniteur universel*, mais nous nous empressons d'en faire connaître l'esprit à nos lecteurs.

Ce document est un rapport du ministre de la guerre à l'Empereur, relativement aux emplois civils à réserver, à l'avenir, aux militaires rengagés. Le rapport est suivi d'un décret de Sa Majesté et d'un tableau indicatif des emplois réservés.

Le ministre de la guerre commence par faire observer que la loi du 1^{er} février 1868, en réduisant à cinq années la durée du service effectif en temps de paix, en abrogeant la dotation, fait disparaître les avantages attribués au rengagement par la suppression de la prime.

Jadis ces primes donnaient lieu à des rengagements, et il s'ensuivait que des hommes pour atteindre la retraite, restaient longtemps sous les drapeaux, ce qui vieillissait les cadres.

« Si l'ancien système, dit le ministre, en dépassant le but, était devenu préjudiciable au bien du service, il est de l'intérêt de l'Etat, aujourd'hui, au point de vue de la bonne constitution de l'armée, d'encourager le ren-

gagement dans la cinquième année du premier congé, c'est-à-dire d'obtenir des hommes de troupe, des sous-officiers, principalement, qu'ils restent dix ans sous les drapeaux. »

L'Empereur s'est préoccupé de cette situation, et pour rendre aux militaires rengagés un équivalent de la prime qui fût à la fois plus avantageux, il a témoigné le désir qu'après dix années de services dans l'armée, tous les sous-officiers et soldats pussent être pourvus d'emplois civils.

Dans ce but, les ministres ont été invités à faire connaître à l'Empereur le nombre d'emplois de toute nature en rapport avec les aptitudes dont il serait possible de disposer chaque année en leur faveur.

Un tableau, annexé par le ministre de la guerre à son rapport, fait connaître les listes des emplois appartenant aux services publics, y compris ceux de l'Algérie.

Ces emplois sont partagés en deux catégories :

Ceux donnant droit à la pension de retraite ;
Ceux n'y donnant pas droit.

Le tableau fait connaître aussi la proportion qu'il convient de réserver annuellement en faveur des militaires, et le nombre probable d'emplois civils qui pourraient être mis chaque année, en moyenne, à la disposition des candidats ayant dix années de service.

Le maréchal donne, comme chiffre moyen de ces emplois à réserver, les trois quarts des vacances annuelles en ce qui concerne les services civils, et pour ceux dépendant de son propre ministère, la totalité.

Les ressources mises ainsi à la disposition de l'Empereur sont considérables.

En effet, d'après la moyenne des dernières années, elles peuvent être évaluées à 7,800 emplois disponibles, permettant de placer ainsi, chaque année, un pareil nombre de militaires.

« Aux avantages de la position, dit le ministre, vient s'ajouter, pour plus de la moitié de ces emplois, le droit à la pension de retraite, tel que l'a réglé la loi du 9 juin 1853, c'est-à-dire à soixante ans d'âge et trente ans de service pour les fonctions sédentaires, et à vingt-cinq ans de services, sans conditions d'âge, pour celles du service actif, comme dans les douanes, les forêts, les postes. »

Quant aux emplois ne jouissant pas du droit à la retraite, les intéressés peuvent y suppléer par des versements à la Caisse des retraites pour la vieillesse.

Le ministre fait ensuite observer que déjà, dans beaucoup d'administrations civiles, les hommes de troupe libérés du service trouvent des positions, mais que, cela n'étant pas astreint à des conditions déterminées, il n'en résulte aucun avantage pour l'Etat.

Le maréchal propose, en conséquence, à l'Empereur de poser en principe que les emplois compris dans un tableau annexé à son

rapport seront, à l'avenir, réservés exclusivement aux militaires qui auraient dix années de service et un certificat de bonne conduite. La condition de rengagement ne serait pas exigée pour les hommes retraités ou réformés par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service.

Le rapport établit ensuite, par des calculs basés sur des considérations positives, que 7,800 places d'emplois civils par année sont suffisantes pour satisfaire à toutes les demandes légitimes. Encore, dans ces 7,800 places ne sont pas comprises celles que les chemins de fer sont obligés de réserver aux militaires, d'après leur cahier des charges.

Le ministre entre encore dans des considérations sur le mode de réglementation pour les emplois civils à donner.

« Sire, dit en terminant ce rapport, dont nos lecteurs apprécieront l'importance et la bienveillance, Sire, le projet dont je viens, conformément à ses ordres, de soumettre les bases à Votre Majesté, embrasse une série de mesures de la plus haute importance, destinées à devenir fécondes en résultats utiles pour l'armée comme pour des services généraux de l'Etat. »

« Ainsi réglementée, l'admission dans les carrières civiles sera un encouragement des plus efficaces donné au rengagement, tout en le maintenant dans la limite au-delà de laquelle il y a plus d'inconvénients que d'avantages à en favoriser l'extension. »

« Enfin, juste récompense réservée aux services volontaires rendus au pays sous le drapeau, une telle mesure constituera pour l'armée un bienfait dont elle sera profondément reconnaissante à l'Empereur. »

RÉVEIL VOLCANIQUE.

La terrible convulsion qui a bouleversé le continent américain au mois d'août, ne paraît pas avoir dit son dernier mot.

Les volcans du Mexique se mettent de la partie, et le pays, déjà si tourmenté, est menacé de grands bouleversements physiques. Nous lisons dans le *Trait d'Union* de Mexico :

Le préfet politique de Huejotzingo a adressé au secrétariat du gouvernement de Puebla le rapport suivant :

« L'alcade constitutionnel de Nopopolca, de cette municipalité, m'a fait part que le 21, à dix heures du matin, on avait entendu un bruit considérable dans la montagne appelée Ixtacihualt ; que, peu d'instant après on avait remarqué que cette montagne s'agitait et s'ouvrait dans sa partie la plus élevée vers l'est, avec inclinaison au sud, sur un point appelé *el Caballete*, au-dessus de la *Torrecilla*, et que par la crevasse il était sorti tout d'abord de l'air en grande abondance et avec beaucoup de violence, puis de grands fragments de rochers qui, roulant sur le versant de la montagne,

— C'est de Lucien, dit-elle en montrant la lettre, vous permettez...

— D'autant plus que, moi aussi, j'ai reçu une lettre de lui.

— Ah ! il vous a écrit.

Et, sans s'arrêter davantage sur cette circonstance, elle ouvrit la lettre avec empressement.

La première page était remplie de paroles amicales ; Gertrude les lisait à mi-voix sans chercher à déguiser son contentement.

Peu à peu elle ne lut plus qu'avec hésitation. C'est qu'au style subitement embrouillé de Lucien, elle devina, elle pressentait qu'elle allait apprendre un malheur.

Elle pâlit soudain, et M. La Montelle comprit qu'elle savait tout.

— Eh bien ! mon enfant, lui dit-il en lui prenant les mains.

Pour toute réponse, Gertrude fondit en larmes.

— Oui, pleurez, ma chère enfant ! pleurez, cela soulage.

— Fiancés ! fiancés depuis six mois, disait-elle en sanglotant.

— Voyons, Gertrude, soyez raisonnable.

— Mais je l'aime, je l'aime de toutes mes forces !

— Eh ! je le sais ; mais puisqu'il en aime une autre.

— Et pourquoi l'aime-t-il ? qu'a-t-elle fait pour cela ?

— Mais elle l'aime aussi...

— Non ! elle croit l'aimer ; elle veut se marier, voilà tout... C'est une coquette.

— Oh ! mon enfant...

— Eh bien ! quand même elle l'aimerait, en a-t-elle le droit ? L'a-t-elle, comme moi, arraché à la mort ? a-t-elle vécu de sa vie, souffert de ses souffrances ? Il sera malheureux avec elle... je ne veux pas qu'elle l'aime... je ne veux pas qu'elle l'épouse... C'est mon bien ! je ne veux pas qu'on m'en vole !

Ainsi divaguait la pauvre Gertrude dans l'excès de sa douleur.

Quel raisonnement opposer à ce chagrin ? Aucun ; aussi, sans l'abandonner à elle-même, M. La Montelle n'entreprit pas de consoler la jeune fille, et laissa le désespoir suivre son cours. La crise fut longue ; elle s'affaiblit enfin. Un état de prostration lui succéda ; mais tante Gertrude était trop délicate de tempérament pour supporter un pareil choc, et, huit jours après la lettre de Lucien, la fièvre typhoïde se déclara.

Aux premiers symptômes du mal, M. La Montelle avait voulu prévenir Lucien.

La malade s'y était opposée formellement.

— Ne l'appellez, mon ami, que si je suis en danger de mort.

Néanmoins, et quand la première crise fut passée, M. La Montelle, sans en informer Gertrude, prévint le jeune homme.

Le vieux conseiller avait son projet.

IV. — PENDANT QUE CHANTAIT LE ROUGE-GORGE.

Lucien avait un examen à passer, une thèse à soutenir quand il reçut la lettre de son vieil ami, et, comme le danger était passé, il ajourna son départ. Quelques jours après, M. Jallais lui annonçait que son père, vieillard plus qu'octogénaire, retiré en Bourgogne, était tombé subitement en paralysie, et l'appelaient auprès de lui, ainsi que Lucienne.

Gertrude, sauvée, fut également informée de cet événement, et, sans s'en réjouir, car il lui faisait présager un malheur, elle l'accueillit comme on accepte une trêve dans une lutte douloureuse.

C'était, en effet, un temps d'arrêt dans son chagrin. Lucien ne verrait pas sa cousine.

Lucien, qui comptait s'arrêter tout d'abord chez son oncle, dut se rendre directement à Bourges.

Les tourments et la maladie avaient marqué leurs traces sur le visage de Gertrude, et quand Lucien, bien que prévenu, la revit pâle et amaigrie, il fut effrayé et douloureusement affecté.

— Pourquoi ne pas m'avoir appelé plus tôt, mon ami ?

— Elle ne le voulait pas..., répondit le vieillard.

— A quoi bon te déranger de tes études... et puis, ce n'est pas gai, une maladie...

— Est-ce que tu as raisonné ainsi avec moi ?...

— Va, lui dit-elle, ta présence ne pouvait rien sur mon mal... Te voilà ; d'ailleurs, je suis guérie... N'en parlons plus...

Tante Gertrude se garda bien de dire à Lucien la véritable cause de sa maladie ; mais elle aurait voulu qu'il la devinât. Le jeune homme interrogea le vieux conseiller, et celui-ci, après quelque peu d'hésitation, lui dit la vérité.

Il raconta d'abord l'effet terrible qu'avait produit sur tante Gertrude la nouvelle de la promesse de M. Jallais. Il initia son protégé aux mystères, à la profondeur de l'affection de tante Gertrude ; puis, passant à l'éloge de la chère fille, il lui dit toute la vérité sur la ruine de Mme Loyel.

A cette révélation inattendue, Lucien resta stupéfait d'admiration, et des larmes coulèrent de ses yeux.

Jugeant le moment favorable, M. La Montelle tira d'un meuble un paquet cacheté de noir, portant cette suscription :

A mon fils.

Lucien reconnut l'écriture de sa mère et baisa religieusement ces caractères tracés par une main chérie.

deracinaient les grands arbres qui se trouvaient sur leur passage. Ces roches n'ont pu être enlevées de l'endroit où elles se trouvent, car la moindre d'entre elles ne peut être remuée par deux cents hommes; en même temps qu'elles, il est sorti du cratère des eaux sentant le soufre, d'une couleur foncée, et en telle quantité qu'on en a calculé le volume à environ douze tuyaux; elles ont coulé au sud de l'Ixtacihualt pour venir se joindre à la presa dudit village de Popocatepec, dont elles ont détruit l'aqueduc immédiatement et ont suivi leur cours jusqu'à la rivière Alcoceca.

Plusieurs individus occupés à enlever de la place sur le flanc de la montagne s'enfuirent en entendant le bruit, et trois d'entre eux, qui sans doute n'eurent pas le temps de se mettre à l'abri furent emportés par le courant; ignore jusqu'à présent ce que sont devenus les malheureux qui, suivant ce qui m'a été dit, sont naturels du village de San Mateo Osolco, municipalité de Cupan; dans le district de Cholula.

Le *Trait-à-Union* fait suivre ce rapport des observations suivantes:

Ainsi donc, le volcan d'Ixtacihualt vient de se réveiller et s'est ouvert un nouveau cratère. Jusqu'à ce jour, il n'a fait encore que rejeter, au dehors, l'air, les pierres et les eaux qui opposaient un obstacle à l'ouverture qui s'est faite dans ses flancs; mais nous devons nous attendre à le voir, un de ces jours, nous présenter une éruption dans toutes les formes, avec ses tourbillons de fumée, ses colonnes de feu et ses torrents de lave.

Si maintenant nous songeons à la proximité du Popocatepec, et à la communication souterraine qui existe entre ce dernier et l'Ixtacihualt, peut-être ne sera-t-il pas impossible que le Popocatepec se rappelle, lui aussi, ses beaux jours et ses terribles prouesses d'autrefois.

Le Penon lui-même, qui touche aux faubourgs de Mexico, semble, depuis quelque temps, mal à l'aise et dans un état d'inquiétude qui pourrait bien se traduire en une évacuation prochaine.

De son côté, le correspondant d'Honolulu de *New-York Times*, écrivant à cette feuille le 16 août dernier, c'est-à-dire à une époque où les nouvelles du tremblement du Pérou n'étaient pas encore arrivées à Honolulu, annonce que « l'île d'Hawaï semble vouloir s'enfoncer dans l'Océan. Depuis le mois de juin dernier, la marée s'est élevée du côté de l'est et du sud à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteinte. L'île s'est enfoncée de quelques pieds. On a remarqué des vagues monstrueuses, de la même espèce de celles connues sous le nom de vagues volcaniques. »

La rapidité de ces vagues est effrayante. Une vague volcanique du 20 avril dernier parcourut la distance d'Hawaï au Mexique, et à l'Orégon — une distance de 3,000 à 5,000 milles — en

moins de cinq heures.

Celle du 23 décembre 1854 traversa tout l'Océan Pacifique, du Japon à la Californie, en 12 heures 38 minutes.

On peut se faire une idée de la puissance de ces vagues en réfléchissant qu'elles sont obligées de mettre en mouvement la masse de l'Océan sur une étendue de 10,000 milles.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Les puissances restent toujours sur le qui-vive, dit le *Phare de la Loire*. Dans les cercles militaires de Londres, il n'est question que de l'invention extraordinaire du capitaine Moncrieff; elle est appelée, dit-on, à remplacer toutes les fortifications des côtes. Un fossé, inaperçu de l'ennemi, contient un canon rayé. Ce fossé peut être aisément creusé dans tous les terrains. Il cache et abrite complètement le canon et ceux qui le servent. Supposons l'ennemi en présence. Un homme, dont la tête peut être aisément cachée par un petit accident réel ou factice de terrain, interroge de temps à autre la position de l'ennemi, et voit où il faut pointer. A un signal, le canon monte du fond du fossé, envoie son projectile, et redescend. La portée en est réglée dans le fossé; un crampon le saisit pendant qu'il descend; on le charge de nouveau, et dès que le crampon est lâché, un mouvement de bascule le fait monter de nouveau. On dit que sa mire est parfaite, qu'il n'oscille jamais, et qu'aucun navire passant un chenal ne pourrait se soustraire à son feu. Point de sabord ni d'embarquement par où puisse être atteint le mouvement de bascule. De plus, le feu d'un nombre illimité de canons abrités dans des fossés semblables peut être dirigé sur un point élevé.

Plusieurs correspondants anglais parlent de ce système avec enthousiasme, et demandent qu'on fasse aux îles Britanniques une ceinture de canons.

— On se demandait comment les numéros de la *Lanterne* qui circulent en France pouvaient passer la frontière. La police, dit-on, était fort intriguée, et elle eût peut-être cherché longtemps lorsque, s'il faut en croire certains nouvellistes, son attention aurait été appelée par un inconnu sur certaines grandes caisses déposées au bureau du chemin de fer du Nord. Ces caisses contenaient des bustes en plâtre de Napoléon III, et, en les brisant, on les a trouvés remplis de *Lanternes*! Cette aventure amuse bien le public.

— Le *Journal* (russe) de *Saint-Petersbourg*, dans son numéro du 11 octobre, a publié que le ministre de l'intérieur avait adressé, le 20 août passé, aux gouverneurs de toutes les provinces de l'empire une circulaire deman-

dant leur avis sur les mesures à adopter contre les progrès de l'ivrognerie dans le peuple.

Le gouverneur de Saint-Petersbourg, après avoir reçu cette circulaire, l'a communiquée au conseil municipal de cette capitale.

Aujourd'hui le même journal donne d'intéressants détails sur ce sujet: tout le monde sait à quel degré l'ivrognerie est répandue parmi le peuple russe, mais peut-être ignore-t-on généralement avec quelle prodigieuse rapidité s'est accru le nombre des cabarets pendant ces derniers temps. En 1862, il y avait, à Saint-Petersbourg, 460 cabarets; aujourd'hui ils sont au nombre de 2,500. Ainsi, il y a six ans, on ne comptait qu'un cabaret pour 1,080 habitants, aujourd'hui on en compte 1 pour 200. Plusieurs cabarets ne se bornent pas au débit des spiritueux; ils s'occupent en même temps de la vente des objets volés, donnent chez eux asile aux vagabonds, aux escrocs, etc.

En présence d'une telle situation, on comprend quelle importance s'attache au projet de mesures à prendre contre l'ivrognerie, élaboré par la municipalité de la capitale.

Ce projet conclut à la suppression de 2,162 cabarets et n'en laisserait subsister que 338 pour toute la capitale.

— Vous trouverez dans un journal spécial, *l'Horoscope*, les règles de l'art qui enseigne à découvrir le caractère d'une personne dans sa manière de rire. Ces révélations auront peut-être pour résultat d'engendrer une grande réserve dans les salons, où l'on ne verra plus que des sourires à peine dessinés. Quoi qu'il en soit, voici les préceptes de *l'Horoscope*:
Il y a autant de genres de rire que de voyelles.

Les personnes qui rient en *A* sont franches, inconstantes, amoureuses du bruit et du mouvement.

Le rire en *E* est le propre des flegmatiques et des mélancoliques.

L'*O* indique la générosité dans les sentiments et la hardiesse dans les mouvements; y prendre garde si l'on appartient au sexe différent.

III, rire des enfants et des personnes naïves, dénote une nature serviable, dévouée, mais timide, irrésolue. Les blondes rient en *I*, ce qui ne veut pas dire que toutes les blondes soient naïves.

Évitez comme la peste tous ceux qui rient en *U*; ce sont des avarés, des hypocrites, des misanthropes. Pour eux les plaisirs n'ont aucun charme.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Une tentative d'assassinat vient d'être commise à Rou, près Saumur.

Voici dans quelles circonstances ce crime se serait produit:

Le sieur R..., marchand de chevaux, vivait

depuis longtemps déjà en mésintelligence avec sa femme, à ce point que cette dernière se trouvait plus souvent chez ses parents que chez son mari.

Lundi dernier, la femme R.... dont la famille habite près de la maison conjugale, revint au logis commun pour faire le ménage. Une nouvelle querelle s'engagea entre elle et son époux à la suite de laquelle ce dernier s'emparant d'un pistolet, le déchargea sur sa femme qui fort heureusement ne fut atteinte que par un grain de plomb qui vint se loger dans le bras gauche. A la détonation de l'arme, la femme R.... s'enfuit, en criant au secours. Bientôt plusieurs personnes, accompagnées du maire de la commune, tentèrent de pénétrer dans la maison où s'était renfermé R.... Sommé d'ouvrir, il finit par se rendre et au moment où les assistants allaient franchir la porte une seconde détonation se faisait entendre et R.... tombait tout sanglant dans leurs bras. Il venait de se tirer un coup de pistolet sous le menton, et c'était fait une grave blessure.

La justice immédiatement prévenue s'est rendue sur les lieux, accompagnée de la gendarmerie et d'un médecin qui s'est empressé de prodiguer des secours aux blessés. R.... a été écroué à la maison d'arrêt de Saumur.

Le *Journal des Travaux publics* annonce que la société qui doit construire et exploiter la ligne de chemin de fer de Saumur à Poitiers, s'organise avec la plus grande activité. Il paraît que, sur tout le parcours de la ligne projetée, les actionnaires se présentent en grand nombre, et déjà les promesses faites ont atteint un chiffre considérable.

L'almanach de Mathieu (de la Drôme), pour 1869, publie les prédictions suivantes pour les mois de novembre et décembre 1868.

Novembre. — Pluie dans les premiers jours de ce mois.

Vent le 7 et le 8 sur la Méditerranée; le 10 et le 11 sur l'Océan et la Manche.

La nouvelle lune, qui commencera le 14 et finira le 22, donnera de l'eau, sous forme de pluie ou de neige, dans toute la France.

Pluie et vent du 25 au 28.

Décembre. — Vent le 3.

Le dernier quartier de la lune, qui commencera le 6 et finira le 14, amènera des pluies générales.

Pluie ou neige, vers le 18 et le 20.

Pluie le 30 et le 31.

L'odeur de certains fruits présente les mêmes dangers que le parfum de certaines fleurs. Les coings, par exemple, exhalent une odeur pénétrante qui peut provoquer l'aphysie.

Nous lisons dans un journal de Lyon qu'une dame de cette ville ayant acheté un grand nombre de ces fruits, les avait déposés dans sa chambre. Le lendemain, ses parents et ses voisins, ne la voyant pas sortir, pénétrèrent

— Ta mère, lui dit M. La Montelle, m'a remis ce pour toi, l'avant-veille de sa mort, en me recommandant de te le donner quand je le jugerais convenable.

Lucien brisa l'enveloppe et lut:

« Mon cher enfant bien-aimé,

J'ai cruellement méconnu tante Gertrude; c'est un péché de tendresse et de dévouement. C'est à elle que tu dois ta fortune actuelle, car nous étions ruinés tous deux, toi et moi.

Elle t'aime de tout son cœur, à en mourir.

Sans t'ordonner de l'épouser, car je ne veux pas contraindre ton cœur, je te le dis, mon fils, je te verrai avec bonheur devenir son mari; et du ciel, où Dieuindra bien me recevoir, peut-être, dans sa miséricorde infinie, je te bénirai.

Donc, si elle y consent, qu'elle devienne ta femme; mais qu'elle ignore que tu sais ce qu'elle a fait pour nous. La pauvre chère créature croirait que tu ne fais payer une dette d'argent, et c'est une dette de cœur que nous avons contractée envers elle.

Aime-la bien; rends-la heureuse, c'est le dernier vœu de ta mère, qui t'embrasse et vous bénit tous deux.

« CLARA LOYEL. »

Cette lecture, interrompue par des sanglots étouffés, impressionna profondément Lucien. N'était-ce pas la

voix de sa mère qui lui parlait du fond du tombeau et lui dictait son devoir, devoir doux à remplir. Si fort que fut son amour pour Lucienne, son affection pour Gertrude n'en avait jamais été amoindrie. Loin de là, cette pure tendresse n'avait fait que grandir, et, si l'image de Lucienne n'avait pas été présente, cette affection, il l'eût appelée de l'amour.

Aussi, sous le charme doux et triste de la lettre de sa mère, la transformation fut complète.

En un instant, il avait repassé en revue la vie de Gertrude, depuis le jour où elle apaisait ses colères d'enfant gâté jusqu'à l'heure où elle avait failli mourir par lui et pour lui.

— Oui, ma mère, dit-il tout haut, en essuyant ses yeux humides, oui, je l'aimerai bien! Elle sera heureuse, et ton dernier vœu sera exaucé.

— Mon ami, dit-il à M. La Montelle, qui le contemplait avec attendrissement, j'épouserai Gertrude, car je l'aime et de tout mon cœur.

— Voilà qui est bien, mon fils, répondit le vieillard en lui pressant les mains.

Une heure après, Lucien retournait auprès de tante Gertrude.

On était en automne. Le soleil dorait de ses derniers rayons les feuilles empourprées des grands arbres et de la vigne vierge.

Les parfums de la violette, des derniers rosiers, des résédas, des héliotropes, qui garnissaient les plates-bandes du jardin, arrivaient par bouffées odoriférantes. Un rouge-gorge gazouillait sur la cime flexible d'un peuplier, pendant qu'un couple de ramiers, tout en se poursuivant sur la crête mousseuse d'un mur, mêlaient leurs doux roucoulements.

Gertrude, à demi-couchée sur une chaise longue, rêvait sous le berceau de chèvre-feuille, où, en écoutant les bonnes paroles de Lucien, elle avait senti l'amour se révéler à elle. Ce berceau était devenu son lieu de prédilection.

Lucien s'avança doucement, puis s'assit à ses pieds, et, après quelques secondes d'une contemplation muette, la voix émue, il lui dit comme autrefois:

— Sais-tu, tante Gertrude, que tu es réellement charmante! sais-tu que bien des femmes voudraient avoir ton visage poétique, tes yeux pleins de doux rayons, ta bouche mignonne toujours ouverte pour la parole bienveillante, tes mains d'enfant faites pour les caresses et ton cœur d'ange...

Et Gertrude écoutait sans comprendre cette musique enivrante, écho du passé auquel elle rêvait.

— Sais-tu, continua-t-il, chère et noble fille, que bien des hommes seraient heureux et fiers de te nommer leur femme!

Et Gertrude regardait, avec un étonnement mêlé d'extase, Lucien, toujours assis à ses pieds. Puis elle ferma les yeux à demi, comme pour mieux recueillir son âme.

Lucien lui prit la main, une main frémissante, et poursuivit, en donnant à sa voix une inflexion de caresse et de prière.

— Oui, bien des hommes voudraient t'avoir pour compagne, et moi... moi, je suis de ceux-là. Gertrude, ma bonne et chère Gertrude, veux-tu être ma femme?... dis, le veux-tu?..

C'était trop d'émotions pour la pauvre fille, et elle faillit s'évanouir. Lucien effrayé se leva précipitamment.

— Non, ne bouge pas, lui dit-elle à mi-voix... n'appelle personne... ce n'est rien... me voilà remise.

Il y eut un moment de silence. Lucien voulut parler de nouveau. Elle lui mit la main sur la bouche...

— Tais-toi... j'écoute la chanson de mon cœur... il répète les délicieuses harmonies qu'il vient d'entendre... tais-toi...

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

dans son appartement et la trouvèrent à demi asphyxiée.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La Prusse, pour répondre aux sentiments de conciliation et de paix de la politique française, se préparerait à affirmer aussi ses sentiments purement pacifiques. M. de Bismarck vient d'envoyer de son château de Varzin à Postdam, résidence actuelle du roi de Prusse, les minutes du discours du trône, que doit

prononcer le roi, le 4 novembre prochain, à l'ouverture du Parlement de la confédération du Nord. Ce discours est regardé par la diplomatie comme un discours de paix.

(Le Gaulois.)

L'évènement important du jour a été le discours prononcé hier, à Vienne, par M. de Beust, dans le sein de la commission pour la défense nationale. Il s'agissait de la proposition du gouvernement autrichien de porter à 800,000 hommes le contingent de l'armée. Plusieurs orateurs s'étaient prononcés contre ce chiffre. La discussion avait été vive, M. de

Beust a pris la parole, et, s'il faut en croire la Nouvelle Presse libre, il a donné sur les relations extérieures de l'empire des renseignements dont la gravité ne saurait être méconnue.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Parmi les intéressantes gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine, nous devons citer : La Scène principale de la Pêricle, le grand succès des Variétés; la Démolition du fort de Barcelone; les maréchaux Serrano et Prim et l'amiral

Topete haranguant le peuple de Madrid; le Portrait de M^{lle} de la Périne, la jeune marchande de journaux du boulevard des Capucines; une Réception royale au palais de Buckingham; un vaste Panorama de la rade de Sydney en Australie; la Vue de Constantine, etc., etc., sans parler du Rébus et du Problème d'échecs. — Rappelons enfin que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés DEUX SPLENDES PRIZES GRATUITES, dont la valeur, en librairie, ne serait pas moindre de cinquante francs.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilinge.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 novembre 1868, à midi,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire,

LES IMMEUBLES

Ci-après,

Dépendant de la succession Bourgeon, du Pont-Fouchar.

1^{er} Lot.

La ferme de la Maison-Neuve, commune de Trèves-Cunault, d'une contenance de 8 hectares 53 ares, ci 8 h. 53 a.

2^e Lot.

Une maison, sise au Pont-Fouchar, impasse du Bourg-Neuf, commune de Bagnoux, joignant l'impasse du Bourg-Neuf, l'école des sœurs et M. Janin.

Voir les placards affichés.

S'adresser à M. François PERCHER, expert à Saumur, rue Neuve-Beurpaire, ou à M^e TOUCHALEAUME.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 8 novembre 1868, à 2 heures après midi,

BEAUX CHÊNES

ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

LES COUPES

DE BOIS-TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS :

1^o La coupe de la Basse-Grève, et y compris la Butte-Mouron, contenant 14 hectares 27 ares 6 centiares.

2^o La coupe du bois Jamin, contenant 28 hectares 50 ares.

3^o La coupe du bois de la Roche, contenant 4 hectares 85 ares 19 centiares.

4^o Soixante-et-onze pieds de peupliers, situés sur le chemin du gué Vilain à Asnières.

5^o Cent pieds de chènes, situés dans la coupe des Semis d'Asnières.

6^o Cent cinquante pieds de chènes, situés dans la coupe de la Fosse-de-Bournée.

7^o Quatre-vingts pieds de chènes, situés dans la coupe de la Haute-Grève.

8^o Trente pieds de chènes, situés dans la coupe de la Haye-Double.

Tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

Ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe du bois de la Roche qui est située commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes.

S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (423)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

de produit et d'agrément,

Située dans le bourg de Varrains, composée d'une grande maison d'habitation, vastes servitudes, belles caves; le tout propre à une exploitation industrielle; parc clos de murs, planté de futaies et taillis, contenant 7 hectares 74 ares 70 centiares; trois clos de vigne joignant la maison; prés, terres et vignes. Cette propriété est en parfait état et en plein rapport.

S'adresser, à M. BILLÉ, qui se trouvera tous les samedis à Saumur, en l'étude de M^e LEROUX, notaire. (461)

A VENDRE

UNE BELLE CALECHE

SIÈGE A LA FRANÇAISE

AYANT PEU SERVI

A un prix très-réduit.

S'adresser à DUPONT, carrossier à Saumur.

Qui a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a un choix de voitures des plus variés, construites et en construction, toujours à des prix les plus modérés.

Plusieurs voitures d'occasion à deux et à quatre roues. (456)

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

Un très-beau magasin

de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU et de Tolles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean, 1869,

Située rue Dacier, n^o 10, et place St-Pierre.

S'adresser à M. BONNEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 7. (407)

Il a été trouvé un parapluie paraissant appartenir à une jeune pensionnaire et portant un numéro sur une gance blanche.

Le réclamer au bureau du journal.

PLUS DE HERNIES

Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires

Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)

Ecrire franco à M. Mignat-Simon,

Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et

uniquement élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

TEINTURERIE NOUVELLE

RUE DE RIVOLI, 98, A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la Teinturerie nouvelle, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientèle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

Quiconque veut recevoir immédiatement UN ADMIRABLE INSTRUMENT



POUR RIEN

BAROMÈTRE portatif, le seul prédisant sûrement les variations du temps; Adopté par le public, la marine et tous les voyageurs; Breveté, garanti, très-solide et très-élégant.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

à L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal Politique, Littéraire, Agricole et Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains honnêtes, libéraux, indépendants et connus dans la presse. — DONNANT TOUJOURS des informations très-précises. — REPRODUISANT la substance et les meilleurs articles des feuilles françaises et étrangères. — TRAITANT les questions agricoles et financières. — L'ÉCHO UNIVERSEL paraît tous les Jours, dans le format des plus grands journaux.

L'abonnement est seulement de SEIZE FRANCS par an. Quiconque envoie cette somme, reçoit immédiatement, GRATIS et FRANCO, un superbe BAROMÈTRE anéroïde, portatif, tout en cuivre, entièrement conforme au modèle ci-contre, indiquant sûrement la pluie, le vent, la température, le beau temps, et servant aussi à mesurer les hauteurs. — Cet instrument si utile coûte au moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois. — On s'abonne en adressant un mandat de poste ou des timbres-poste au Gérant du journal, 44, rue de Babylone, 44, Paris.

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur, Etalée à Paris, Rue de Richelieu, n^o 108, au Capital, de cinq millions. S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUICHARD, rue Bodin, n^o 1, à Saumur. (459)

A LOUER

Présentement,

Deux caves, remise, écurie, cabinet, grenier; le tout situé rue Haute-Saint-Pierre, à côté de la banque de Fos.

S'adresser à M. GIRARD, marchand de bois à Saumur. (433)

BEILLARD

A l'honneur d'informer le public qu'il se chargera de creuser les puits dans tous les terrains et à toutes profondeurs.

S'adresser à la Bonarderie, commune de Verrry. (469)

A VENDRE

En un seul lot,

TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé. S'adresser au bureau du journal.

On demande, dans le centre de la ville, une maison composée de deux vastes pièces au rez-de-chaussée et deux au premier étage, avec cour et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 27 OCTOBRE.			BOURSE DU 28 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	70 50	» 10	» »	70 25	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852	101 50	» 50	» »	100 60	» »	» »
Obligations du Trésor	485 »	» »	1 25	487 50	2 50	» »
Banque de France	3100 »	20 »	» »	3080 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.)	1470 »	10 »	» »	1462 50	» »	» »
Crédit Foncier colonial	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole	635 »	5 »	» »	635 »	» »	» »
Crédit industriel	666 25	4 75	» »	670 »	3 75	» »
Crédit Mobilier (estamp.)	277 50	» »	» »	276 25	» »	» »
Comptoir d'esc. de Paris	692 50	2 50	» »	688 75	» »	» »
Orléans (estampillé)	896 25	1 25	» »	895 »	» »	» »
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes)	1188 75	» »	» »	1185 »	» »	» »
Est	578 75	» »	» »	577 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	982 50	» »	» 50	980 »	» »	» »
Lyon nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi	597 50	» »	2 50	598 75	1 25	» »
Ouest	567 50	2 50	» »	568 75	1 25	» »
C ^e Parisienne du Gaz	1520 »	5 »	» »	1505 »	» »	15 »
Canal de Suez	401 25	2 50	» »	395 »	» »	6 »
Transatlantiques	332 50	» »	» »	332 50	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0	54 50	» 20	» »	54 25	» »	» »
Autrichiens	575 »	» »	2 50	571 25	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards	417 50	» »	1 25	413 75	» »	» »
Victor-Emmanuel	45 »	» 50	» »	45 »	» »	» »
Romains	44 »	» 50	» »	43 »	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol	278 75	2 50	» »	276 25	» »	» »
Saragosse	71 »	1 »	» »	70 50	» »	» »
Séville-Xérès-Séville	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne	59 »	» »	1 »	60 »	1 »	» »
Compagnie immobilière	110 »	» »	» »	107 50	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	338 »	» »	» »	337 50	» »	» »
Orléans	329 50	» »	» »	329 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	339 »	» »	» »	339 »	» »	» »
Ouest	324 50	» »	» »	326 »	» »	» »
Midi	324 »	» »	» »	324 »	» »	» »
Est	329 75	» »	» »	330 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.